

Population & Sociétés

La fécondité au Maghreb : nouvelle surprise

Zahia Ouadah-Bedidi *, Jacques Vallin ** et Ibtihel Bouchoucha ***

Les pays du Maghreb avaient créé la surprise dans les années 1980 lorsque leur fécondité, jusque-là très élevée, avait baissé rapidement et de façon quasi simultanée. On s'attendait à une diminution en deçà de deux enfants par femme comme dans beaucoup de pays d'Asie et d'Amérique latine. Or, nouvelle surprise, comme l'expliquent Zahia Ouadah-Bedidi, Jacques Vallin et Ibtihel Bouchoucha, dans aucun des pays du Maghreb la fécondité n'est tombée en dessous de ce seuil.

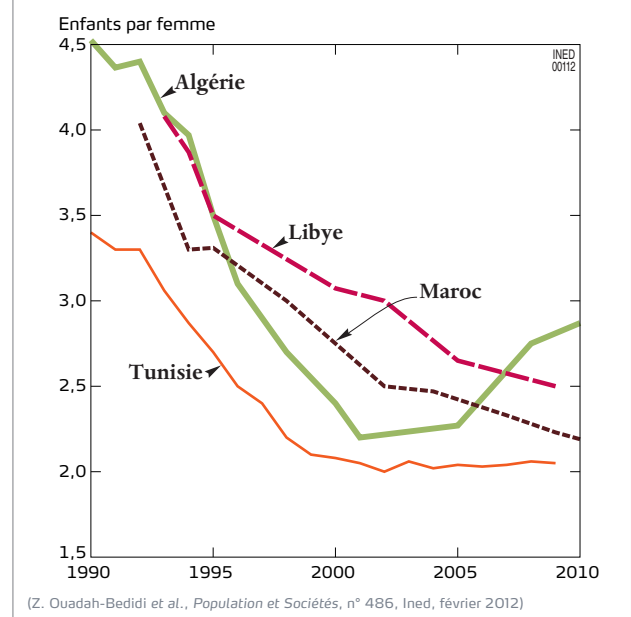
Au début des années 1970, la fécondité restait très élevée en Tunisie et au Maroc (6,5 enfants par femme) malgré les programmes de planning familial mis en œuvre au milieu des années 1960, et culminait même à plus de 8 en Algérie en raison du baby-boom qui a suivi la guerre de libération. Personne n'imaginait alors qu'une baisse rapide puisse réellement s'engager dans ces pays aux traditions plutôt natalistes. Pourtant, contre toute attente, dès l'an 2000, la fécondité maghrébine avait atteint ou presque le seuil emblématique de 2,1 enfants par femme, qui permet d'assurer à long terme un strict remplacement des générations : 2,08 en Tunisie, 2,2 en Algérie et 2,5 Maroc [1] (figure 1). Plus étonnant, la baisse avait été d'autant plus rapide qu'elle avait tardé à venir. Ainsi, l'Algérie a-t-elle opéré, à partir des années 1980, un rattrapage spectaculaire au point de quasiment rejoindre la Tunisie en 2001 après avoir devancé le Maroc. Quant à la Libye, entrée la dernière dans le mouvement, la baisse y a été encore plus rapide qu'en Algérie, tombant de 7,6 enfants par femme en 1982 à 3,1 en 2000.

Tout en admettant que certains changements de comportements pourraient freiner, voire stopper la baisse de la fécondité, il semblait alors plus probable que sa chute conduise bientôt à des taux de fécondité nettement inférieurs au seuil de remplacement, sachant que

dans certaines grandes villes déjà le fait était avéré : 1,9 en 1998 à Alger, Annaba et Tizi-Ouzou, 1,5 en 1999 à Tunis. C'était d'autant plus vraisemblable que les pays en développement ayant connu un peu plus tôt une baisse rapide de fécondité, étaient déjà tombés au-dessous de 2,1, en Asie comme en Amérique latine.

Nouvelle surprise au Maghreb : après leur extraordinaire convergence des années 1980 à 2000 vers le seuil de

Figure 1. Évolution du taux de fécondité totale au Maghreb depuis 1990



* Université Paris Diderot (URMIS, UMR IRD2005) et Institut national d'études démographiques

** Institut national d'études démographiques (INED)

*** INED et Université Paris Ouest (CERPOS)

remplacement, les quatre pays évoluent aujourd'hui de façon très contrastée. En Tunisie, le taux de fécondité totale (TFT) semble parfaitement rivié à 2,1 enfants par femme depuis 1999. En Algérie, au contraire, 2,2 était en fait son minimum et il ne cesse d'augmenter depuis, atteignant presque 2,9 en 2010. Dans le même temps, au Maroc et en Libye, où le seuil de remplacement n'était pas encore atteint, il a continué à baisser rapidement jusqu'à 2,2 et 2,5 respectivement. Au total, non seulement aucun de ces pays n'est encore tombé sous le seuil de remplacement mais l'Algérie opère depuis dix ans une vive remontée qui la place aujourd'hui nettement au-dessus du Maroc et même de la Libye, qui avait le plus tardé à entrer dans le mouvement.

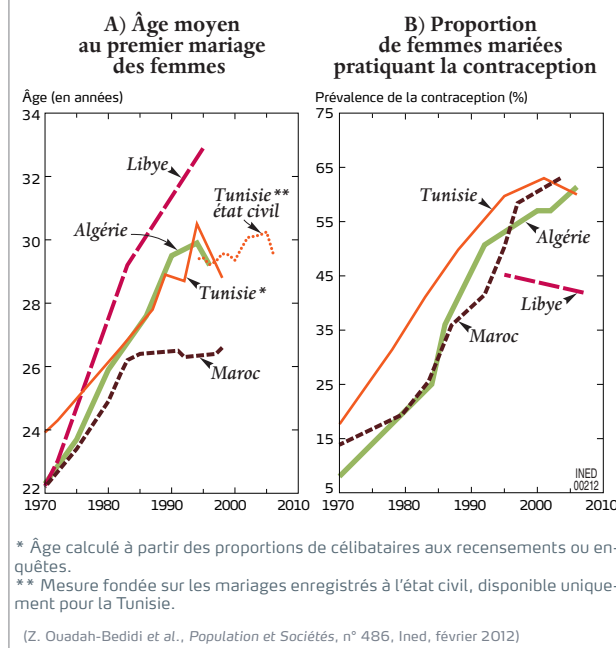
Que se passe-t-il donc au Maghreb, notamment en Algérie et en Tunisie où décidément s'affirme un schéma original de transition de la fécondité ? En effet, non seulement la baisse rapide des dernières décennies du xx^e siècle s'y est très largement appuyée sur une élévation de l'âge au mariage qu'on n'a guère observée dans les autres pays du Tiers-Monde [1], mais elle semble aussi aujourd'hui s'y arrêter avant de tomber sous le seuil de remplacement alors que presque partout ailleurs elle se poursuit bien au-delà.

Sans pour autant considérer que cet arrêt au seuil du remplacement soit définitivement acquis, ni prétendre pouvoir en expliquer complètement les raisons, il est utile de poser trois questions. Est-ce que l'évolution de l'âge au mariage, qui a joué un rôle de premier plan dans la baisse de la fécondité, serait aussi à l'origine de sa stabilisation en Tunisie ou de sa remontée en Algérie, alors qu'elle continuerait à alimenter la baisse de la fécondité au Maroc et en Libye ? Quel a été le rôle de l'évolution récente des disparités internes, notamment en matière d'urbanisation et d'instruction ? Enfin, les politiques de population auraient-elles de quelque façon réorienté leurs objectifs ?

Le rôle de l'évolution de l'âge au mariage

La société maghrébine, de par sa culture, sa religion, ses institutions politiques, s'efforce par tous les moyens de tenir les femmes à l'écart de toute relation sexuelle avant le mariage et leur dénie plus fortement encore la possibilité d'enfanter hors du lien conjugal. Dans un tel contexte, toute élévation de l'âge au mariage des femmes entraîne automatiquement une diminution de la fécondité. De fait, toutes les études sur la baisse de la fécondité maghrébine des décennies 1970 à 1990 ont montré que la hausse de l'âge moyen au premier mariage des femmes en a été, du moins au départ, l'instrument majeur [2, 3, 4]. Ce n'est que dans un second temps que la contraception a pris le relais, pour finalement faire à peu près jeu égal avec l'élévation de l'âge au mariage dans les voies empruntées pour ramener les TFT de 7 enfants par femme à 2 en moins de trois décennies [1].

Figure 2. Évolution de l'âge au mariage et de la contraception au Maghreb



Quelle part ces deux clés de la baisse de la fécondité maghrébine prennent-elles dans les contrastes observés aujourd'hui entre les quatre pays ? Autrement dit, est-ce que la poursuite de la baisse au Maroc et en Libye continue de s'appuyer sur une élévation de l'âge au mariage dont l'arrêt expliquerait au contraire la stabilisation de la fécondité en Tunisie, tandis que son rajeunissement causerait la remontée de la fécondité en Algérie ? Et quel est finalement le rôle de la contraception ?

Dans les quatre pays, l'âge au premier mariage s'est rapidement élevé jusqu'au milieu des années 1980, mais il a ensuite divergé, augmentant fortement en Libye (jusqu'à près de 33 ans en 1995), mais aussi en Tunisie et en Algérie, alors qu'il cessait d'augmenter au Maroc (figure 2A). Cette divergence ne nous apprend malheureusement rien sur celle, beaucoup plus récente, de la fécondité. Elle nous indique seulement que dans la dernière décennie de baisse de la fécondité, le rôle de l'élévation de l'âge au mariage a certainement été encore plus grand en Libye qu'en Tunisie et en Algérie, mais aussi qu'au Maroc où la contraception a dû prendre le relais beaucoup plus tôt que dans les trois autres pays.

Les mesures les plus récentes de l'âge au mariage tirées des derniers recensements ou enquêtes expriment une réalité ancienne d'une douzaine d'années. Seule l'observation des mariages d'année en année (grâce par exemple à leur enregistrement à l'état civil) permet de suivre l'évolution récente de la nuptialité. Elle n'est disponible que pour la Tunisie et seulement pour la période 1994-2006 (en pointillé à la figure 2A). Dans ce pays l'augmentation de l'âge au mariage s'est nettement ralentie et tend à se stabiliser dans les dernières années aux alentours de 30 ans. Cette stabilisation en douceur est sans aucun doute l'une des raisons de celle observée

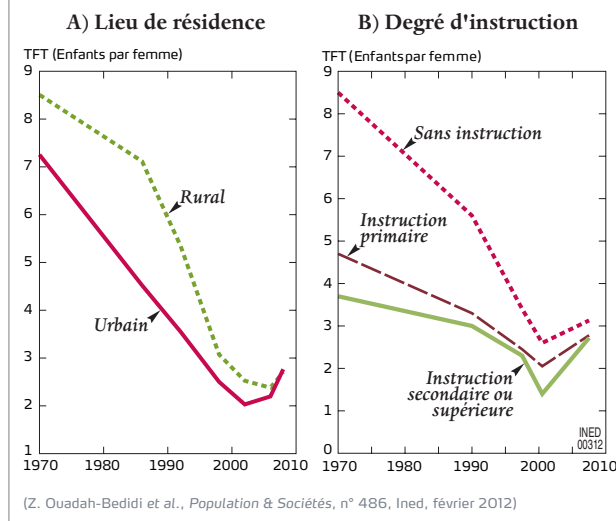
pour la fécondité depuis la fin des années 1990. Pour l'Algérie, ne disposant pas de données d'état civil sur l'âge au mariage, on peut toutefois se demander si la hausse de ce dernier ne s'est pas arrêtée plus brutalement qu'en Tunisie. On peut même supposer qu'il a reculé puisque le taux annuel de nuptialité tous âges confondus a presque doublé de 2000 à 2010, ce qui aurait difficilement pu avoir lieu sans un rajeunissement des mariages. Une telle hypothèse pourrait évidemment être la principale cause de la hausse récente de la fécondité.

Peut-on trouver du côté de la contraception de quoi compléter l'explication des évolutions contrastées de la fécondité ? En Tunisie, le recours à la contraception dans le mariage a continué de progresser jusqu'en 1995 et semble s'être stabilisé ensuite à un peu plus de 60 % (figure 2B). Associé à la stabilisation en douceur de l'âge au mariage, cela explique bien l'arrêt de la baisse de la fécondité observé depuis 10 ans. Au Maroc, la très vive augmentation de la contraception des années 1990 aux années 2000, conduisant aujourd'hui à un niveau supérieur à ceux observés en Tunisie et en Algérie, peut expliquer que la baisse de la fécondité se soit poursuivie malgré l'arrêt plus précoce de la montée de l'âge au mariage. Au contraire, si malgré son retard en matière de contraception la Libye a pu ramener sa fécondité au même niveau que les trois autres pays, c'est en raison de la formidable hausse de l'âge au mariage. Le retournement de la fécondité algérienne depuis 2002 est plus difficile à expliquer puisque la contraception a continué d'y augmenter jusqu'en 2006. Cette apparente contradiction renforce cependant l'hypothèse émise plus haut d'un brutal rajeunissement de l'âge au mariage qui suffirait à provoquer cette hausse de la fécondité. Si l'âge au mariage est seul en cause, la récente remontée de fécondité devrait bientôt être suivie d'un rajustement à la baisse. Mais il se pourrait aussi que depuis 2006 la contraception ait elle-même reculé. Il nous faut cependant attendre des observations plus récentes pour le vérifier.

L'influence de l'urbanisation et des progrès de l'instruction

Comme dans bien d'autres pays la baisse de la fécondité a débuté dans les villes. Mais l'une des raisons pour lesquelles elle a pu, au Maghreb, prendre effet en si peu de temps à l'échelle nationale est qu'elle a rapidement gagné les campagnes. Le cas de l'Algérie est exemplaire (figure 3A). Certes, dans un premier temps, l'écart urbain-rural s'est creusé, passant de 1 enfant par femme en 1970 pour une fécondité nationale de 8, à plus de 2,5 pour une fécondité nationale de 5,4 en 1986. Mais très rapidement ensuite, la baisse s'est accélérée en milieu rural, jusqu'à réduire l'écart urbain-rural à seulement un demi-enfant par femme en 2002 alors que l'ensemble du pays s'approchait du niveau de remplacement. La contribution du monde rural à la baisse de la fécondité

Figure 3. Évolution de la fécondité en Algérie depuis 1970 selon le :



est cependant encore plus forte qu'il n'y paraît, car durant cette époque une grande partie des ruraux ont émigré en ville⁽¹⁾, sans empêcher la fécondité urbaine de baisser car ils y ont rapidement adopté la fécondité plus faible des villes. En revanche, une fois arrivée au seuil de remplacement, la fécondité urbaine est vivement remontée, tandis que la fécondité rurale continuait de baisser pour ne remonter ensuite qu'à un rythme plus lent. Comme hier la baisse, la récente remontée algérienne a donc aussi été initiée par les villes, les campagnes commençant à peine à suivre, à tel point qu'en 2008, la fécondité était légèrement plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural. Cela va de pair avec le fait que dans ce pays, le rapport ville-campagne s'est aussi inversé pour l'âge moyen au mariage (désormais plus élevé dans les campagnes que dans les villes), tandis que le recours à la contraception est devenu presque aussi massif en milieu rural qu'en milieu urbain.

En Tunisie et au Maroc, la baisse de la fécondité a d'abord concerné les villes avant de s'étendre aux campagnes, mais, dans la dernière période, l'écart s'est stabilisé à 1 enfant par femme, la fécondité des campagnes restant plus élevée que celles des villes.

L'évolution de la fécondité en fonction du niveau d'instruction des mères est encore plus frappante. En Algérie, comme dans les trois autres pays, c'est le changement de comportement fécond des femmes les moins instruites qui a entraîné la moyenne nationale vers la baisse (figure 3B). En fait, dès 1970, la fécondité des femmes un tant soit peu instruites était déjà moitié moindre que celle des analphabètes (4 enfants par femme contre 8). Trente ans plus tard, la fécondité des analphabètes était réduite de 6 enfants par femme alors que celle des femmes instruites ne l'était que d'à peine plus de 2. Mais, là aussi, il faut surtout noter que durant cette

(1) De 31% au recensement de 1966, la population urbaine est passée à 60% à celui de 2008.

période, la part des illettrées a fortement diminué en raison du formidable progrès de la scolarisation⁽²⁾. Là se trouve le véritable rôle du développement de l'instruction dans la baisse de la fécondité. La chute spectaculaire de la fécondité des illettrées, aujourd'hui minoritaires, ne fait que parachever la transformation d'une société où, finalement, la famille à 2 enfants s'impose comme un modèle universel adopté par toutes les couches de la population. À l'opposé, la toute récente remontée de la fécondité algérienne apparaît clairement avoir été surtout le fait des femmes les plus instruites qui, passées de 1,4 enfant par femme en 2001 à 2,8 en 2007, ont été les premières à remettre en cause ce modèle.

Y a-t-il eu changement de politique ?

Poursuite de la baisse de la fécondité au Maroc et en Libye, stabilisation au seuil de remplacement en Tunisie, vive remontée en Algérie, il serait vain de rechercher la raison de ces tout récents contrastes dans une quelconque évolution des politiques de maîtrise de la fécondité. Rien n'a changé, ni dans les attitudes ni dans les actes, qui puisse expliquer ces contrastes. Le gouvernement algérien considérait encore en 2001 que la fécondité était trop élevée alors même qu'elle était au plus bas, et ce pays a continué d'intervenir directement en faveur de sa réduction. On ne peut évidemment imaginer trouver là la moindre explication à la remontée des dernières années. Pas plus que la poursuite de l'action du gouvernement tunisien en faveur de la baisse de la fécondité ne peut expliquer sa stabilisation à 2,1 enfants par femme. En fait ces nouvelles tendances s'imposent malgré les politiques.

On savait déjà que les politiques de limitation des naissances ne sont nullement la clé de la baisse de la fécondité [5]. On voit ici que leur poursuite n'empêche pas les retournements de tendance. Elles n'ont jamais fait qu'accompagner les changements d'attitude fondamentaux, au mieux en les anticipant un peu mais surtout en apportant un certain confort dans leur réalisation. Les causes fondamentales du changement de comportement fécond, à la baisse comme à la hausse, sont ailleurs, dans les transformations économiques, sociales et culturelles de la société, dont l'urbanisation et le progrès de l'instruction sont deux aspects majeurs.

La faible prise des programmes de maîtrise de la fécondité sur l'évolution réelle des comportements démographiques ne signifie pas pour autant que ces derniers ne sont en rien influencés par la politique. Bien au contraire, la transformation des sociétés est

intimement liée à cette dernière, ne serait-ce qu'à travers des questions comme celles de l'urbanisation et de la scolarisation. Mais plus directement, les événements politiques peuvent induire de nouveaux comportements. Hier, la fin du terrorisme en Algérie a très bien pu créer le besoin de réaffirmer l'importance du lien familial avec la formation de couples et la venue d'enfants plus précoces. Demain, les libertés nouvelles nées du printemps arabe, mais aussi le renouveau de certains mouvements islamistes, induiront peut-être à leur tour de nouvelles inflexions.

RÉFÉRENCES

- [1] Zahia OUADAH-BEDIDI et Jacques VALLIN – 2000, Maghreb : la chute irrésistible de la fécondité, *Population et sociétés*, n° 359.
- [2] Mohamed AYED et Heidi JEMAI – 2001, Les déterminants de la fécondité, in: Jacques VALLIN et Thérèse LOCOH (dir), *Population et développement en Tunisie*, p. 171-201, Tunis, CERES, 801 p.
- [3] Zahia OUADAH-BEDIDI – 2004, *Baisse de la fécondité en Algérie : transition de développement ou transition de crise ?* Paris, Institut d'études politiques, 710 p. (Thèse de doctorat).
- [4] Jamal BOURCHACHEN – 1995, Contribution de la nuptialité et de la contraception à la baisse de la fécondité au Maroc, *Revue marocaine de droit et d'économie du développement*, n° 36, p. 45-61.
- [5] Jacques VALLIN – 2011, Faut-il une politique de population ? in: France Meslé, Laurent Toulemon et Jacques Véron, *Dictionnaire de démographie et des sciences de la population*, p. 340-346, Paris, Armand Colin, 528 p.

RÉSUMÉ

La fécondité, après avoir convergé vers le seuil de remplacement dans les pays du Maghreb, y évolue aujourd'hui de façon contrastée. En Tunisie, la fécondité a cessé de baisser et semble rivée à 2,1 enfants par femme depuis 1999. En Algérie, après avoir atteint 2,2 dans la première moitié des années 2000, elle ne cesse d'augmenter depuis, atteignant presque 2,9 en 2010. Dans le même temps, au Maroc et en Libye, où le seuil de remplacement n'était pas encore atteint, elle a continué à baisser rapidement jusqu'à 2,2 et 2,5 respectivement. Non seulement aucun de ces pays n'est encore tombé sous le seuil de remplacement mais l'Algérie opère depuis dix ans une vive remontée. Comme hier pour la baisse de la fécondité, l'évolution de l'âge au mariage joue aujourd'hui le premier rôle dans sa stabilisation à 2 enfants par femme en Tunisie et dans la remontée à près de 3 en Algérie. Mais il se peut aussi que dans ce pays, le modèle à deux enfants ne soit plus aussi attractif.

(2) En 2003, 93% des filles de 6-14 ans étaient scolarisées contre seulement 37% en 1966.